CONCEPT

2010-2017

Rétro Rixensart

Énoncé

Remonter le temps de Rixensart, Genval et Rosières en redonnant vie à d'anciennes photographies prises dans la commune de Rixensart, conférant à l'image une qualité documentaire unique.

Approcher l'histoire locale de manière didactique en révélant les notions de permanence du passé dans le présent, de changement et d'évolution.

Contribuer à la constitution et à la transmission d'une mémoire collective locale, en partenariat avec le Cercle d'Histoire de Rixensart.

Valoriser les prises de vues anciennes en les comparant à des photographies contemporaines ('Mon village hier, mon village aujourd'hui').

Constituer un fonds d'archives photographiques, accessible à tout public et à destination des générations futures.

Acteurs

Inviter les habitants, organismes ou associations à participer au projet collaboratif et à mettre leurs archives ou collections d'anciennes photographies en commun sous forme de duplicata numérisé.

Consigner leurs commentaires et anecdotes mémoriaux, en tenant compte de la diversité des souvenirs et des expériences vécues.

Participer à la vie associative rixensartoise, principalement à celle en rapport avec l'histoire locale, celle des familles souches et de toute personne ayant marqué la commune de son empreinte.

Édition

Créer sur la Toile une plate-forme de découvertes d'anciennes photographies de Rixensart[1].

Structure du site

- Respecter l'identité et l'histoire de la commune de Rixensart avant la fusion des communes de 1977, notamment en répertoriant les photographies anciennes par entité : Rixensart, Genval et Rosières.

- Tenir compte des quartiers et lieux-dits : Beau Site, Bois La Haut, Bourgeois, Bruyère à la Croix, Champles, Closière de Coterie, Fond du Padje, Fond Jean Rosy, Froidmont, Glain, Grand Cortil, Le Béloi, Mahiermont, Maubroux, Moulin de Rosières, Parc Centenaire, Poirier Dieu, Pré des Cerfs, Quartier du Bel Air, Quartier Royal, Rochemur, Sartage.

- Relever les centres d'intérêt communs aux trois entités, sous la forme de mots-clefs tels que chapelles, commerces, écoles, églises, événements, faits divers, horeca, ligne vicinale, vallée de la Lasne, …

Citations et sources

- Encadrer les citations par des guillemets ou en recourant à l'italique.

- Indiquer par un chiffre romain les sources régulièrement citées, et les reprendre dans la bibliographie (voir colonne de droite du site).

- Utiliser un hyperlien pour les sources provenant d'une édition numérique (webographie).

- Indiquer par un chiffre arabe (ou astérique) les références occasionnelles et les reprendre en note bas de notice.

[1] Le site Internet de type 'blog' correspond parfaitement aux besoins éditoriaux et s'adapte à tous types d'écrans (ordinateur, tablette, portable). La gratuité de l'hébergement sur 'Skynet' est toutefois compensée par un bandeau publicitaire imposé en tête de blog.

Zones de commentaires

Désigner un endroit sur une photo en l'associant à une des neuf zones de commentaires, chaque zone étant identifiée par une lettre et un chiffre (voir exemple ci-dessous)

Photo-légende

Améliorer la compréhension d'une notice, en l'accompagnant éventuellement d'une photo-légende.

Fréquence

Rythmer Rétro Rixensart en diffusant une ancienne photo quotidiennement et à heure fixe.

Public

Toucher tout public, en particulier les passionnés d'histoire, les amoureux de Rixensart, les enseignants, les expatriés, les visiteurs ou nouveaux résidents, les jeunes et les personnes à mobilité réduite.

Droit

Reprendre sur Rétro Rixensart uniquement les photographies anciennes et récentes ou documents figurés à la demande ou avec l'accord de fonds/collections/archives privés, ou provenant de fonds d'archives publics/collectifs ou du domaine public.

Réserver la propriété intellectuelle des photos publiées aux contributeurs ou photographes participants à Rétro Rixensart. Protégées en application de la loi du 30 juin 1994 relative au droit d'auteur et aux droits voisins, leurs oeuvres ne sont donc pas libres de droit et appartiennent à leurs auteurs respectifs.

Interdire toute reproduction de ces photographies anciennes ou récentes provenant de fonds/collections/archives privés, sauf autorisation écrite de l'auteur ou du détenteur. Celle-ci peut être requise par courriel via Rétro Rixensart. Ce dernier décline toute responsabilité quant à l'usage frauduleux qui pourrait être fait de ces photographies.

Archives

Constituer une banque de données[2] iconographiques, consultable en ligne.

L'archivage numérisé repose sur trois axes :

- les contributeurs (liste par ordre alphabétique)
- les mots-clefs et leurs hyperliens intégrés, permettant de voyager dans le temps, thématiquement ou par centre d'intérêt (relevé par ordre alphabétique, géolocalisation des prises de vue)
- les rétrospectives, alignant chronologiquement sur un même sujet les notes et photographies … des plus anciennes aux plus récentes.

[2] Afin d'obtenir une qualité numérique suffisante de plus de 200 ko (kilo-octets) par image pour une diffusion sur RÉTRO RIXENSART, numériser les archives photographiques une par une en réglant le scanner sur COULEUR et en choisissant la résolution de 300 Dpi (Dot per inch ou Point par pouce).